

Un bras de fer judiciaire inédit pour les hôtels Salako Clipper Prao

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

28 janvier 2026



Dans une affaire aux fortes répercussions pour le patrimoine touristique et économique de la Guadeloupe, le sort des trois hôtels emblématiques de la Pointe de la Verdure au Gosier, Salako, Prao et Clipper (en photo ci-dessus) devrait être scellé d'ici une quinzaine de jours, le 16 février, par le tribunal mixte de commerce de Pointe-à-Pitre.

Cette vente contestée concerne une filiale de la Sem patrimoniale Région Guadeloupe, société publique créée par le conseil régional, dont la mission est de structurer le territoire via l'immobilier d'entreprise. Le Parquet, dans une intervention exceptionnelle, demande l'annulation de l'opération. Le ministère public a formé le 5 décembre 2025 une « tierce opposition » - un recours rare - contre l'ordonnance de jugement qui a validé la cession.

L'affaire concerne la liquidation de la Foncière des Caraïbes Guadeloupe, une filiale de la Sem patrimoniale Région Guadeloupe, placée en liquidation judiciaire le 11 octobre 2024. Un appel d'offres avait été lancé pour la cession de ses trois hôtels. Quatre propositions étaient parvenues avant la date limite du 3 octobre 2025. C'est lors de l'audience du tribunal mixte de commerce de Pointe-à-Pitre, le 6 octobre 2025, que le processus a pris une tournure surprenante.

Le 6 octobre, le juge-commissaire Jacky Noc a autorisé une surenchère orale à l'audience, après la clôture officielle des offres écrites. Les candidats ont été entendus séparément, par ordre alphabétique.

Ce mécanisme a placé Jacques Gaddarkhan (GJG Foncière) en première position, confirmant une offre de 6,5 millions d'euros. Patrick Vial-Collet (Karakera / Toubana Hôtel & Spa), intervenant après lui, a ensuite présenté une proposition de 6,6 millions d'euros.

Proximité et déontologie

La nature orale et séquentielle de cette procédure, dans un cadre judiciaire censé garantir l'égalité de traitement, a suscité l'incompréhension et la colère des concurrents évincés. Le groupe de Jacques Gaddarkhan a immédiatement fait appel, estimant que le principe fondamental d'égalité des chances entre les candidats avait été violé.

Le contexte nourrit les interrogations sur l'impartialité de la procédure : le repreneur désigné, Patrick Vial-Collet, et le juge-commissaire Jacky Noc ont figuré sur la même liste (« La CCI pour tous ») lors des élections consulaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie en 2021.

Elections Consulaires

27 octobre au 9 novembre 2021

La liste LA CCI POUR TOUS

Commerce Industrie Services



MOUEZA Philibert
Bricolage
Les Abymes



CHAULET Franck
Tourisme
Bouillante



EVRILLUS Edith
Naturopathe
Marie-Galante



FADDOUL Badi
Commerçant
Pointe-à-Pitre



LEVEILLE Christelle
Location Auto
Marie-Galante



VENUTOLO Victor
Prêt-à-porter
Jarry - Baie-Mahault



KOURRY Franck
Commerçant
Jarry-Baie-Mahault



CHABBAT Xavier
Cuisiniste
Jarry - Baie-Mahault



MADI Anthony
Prêt-à-porter
Basse-Terre



PELLECUIER Francois
Commerçant
Pointe-à-Pitre



FAYEL Jacques
Commerçant
Jarry-Baie-Mahault



MARILLAT Kleber
Commerçant
Moule



DESPOINTES Martin
Alimentation
Les Abymes



VIVIES Guillaume
Matériaux de construction
Petit-Bourg



BLANDIN Bruno
Matériel électrique
Jarry-Baie-Mahault



ROCH-JABÈS Murielle
Orthopédie
Baie-Mahault



VAITILINGON Camille
BTP
Jarry-Baie-Mahault



APPATORE Kevin
BTP
Jarry-Baie-Mahault



MOULIN Ary
BTP
Les Abymes



DEBY Johan
Travaux Publics
Petit-Canal



NOC Jacky
Agroalimentaire
Jarry-Baie-Mahault



TONTON Frédéric
Marin-Pêcheur
Désirade



CLAVERIE CASTETNAU Michel
Industrie de la canne
Grand-Bourg



CALLARD Harry
Industrie du rhum
Basse-Terre



LE METAYER Pascal
Tourisme
Basse-Terre



LOUIS Christophe
Ingénierie financière
Jarry - Baie-Mahault



ROMANOS Thierry
Tourisme
Le Gosier



LESUEUR Denis
Automobile
Jarry-Baie-Mahault



ARNOUX David
Location Auto
Jarry-Baie-Mahault



BOUCARD Christelle
Ingénierie d'entreprises
Petit-Bourg



ANSELME Laure
Conseil aux Entreprises
Trois-Rivières



DOQUET Vanessa
Transitaire
Baie-Mahault



LOUISOR Patrick
Transport
Trois Rivières



SANCHEZ Karine
Communication
Jarry-Baie-Mahault



LACOUR Frédéric
Assurances
Jarry-Baie-Mahault



SALLOUM Mickael
Automobile
Basse-Terre



MARTIN François-Xavier
Expert comptable
Jarry-Baie-Mahault



NAINAN Rudy
Restauration
Saint-François



Morvan Tony
Nettoyage industriel
Les Abymes



KOURRY ERIC
Aviation
Sainte-Anne



ANDRE Myriam
Nettoyage industriel
Baie-Mahault



MONPIERRE Barbara
Poste Banque Assurances
Pointe-à-Pitre



SAINTE-LUCE Pierre
Médecine
Bouillante



VIAL-COLLET Patrick
Tourisme
Sainte-Anne

Ensemble, Relevons Le Défi !



f l y 0690 34 46 87 www.laccipourtous.com

La liste « La CCI pour tous » aux élections de 2021, lien entre le juge-commissaire Jacky Noc et le repreneur Patrick Vial-Collet, dans l'affaire de la reprise au tribunal des hôtels Salako Clipper Prao.

Parmi tous les mandats à la Chambre de Commerce, celui de juge au

tribunal de commerce est souvent considéré comme le plus important. Dans les coulisses du monde économique, on murmure même que « *c'est là qu'on voit passer les bons dossiers* ». Cette proximité, dans un tel contexte, aurait pu amener le magistrat à se retirer du dossier si son impartialité pouvait sembler compromise.

L'audience sur le fond s'est tenue le 12 janvier dernier. La décision du 16 février dira si le tribunal donne raison au Parquet, et si la vente sera annulée et le dossier renvoyé aux offres initiales.